

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 23 novembre 2021 à 13h.30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1
EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **AULNAY SOUS BOIS (93600)**
2-50 avenue de Mitry et rue Claude Debussy

Cadastré section DN numéro 76, lieudit « avenue de Savigny » pour une contenance de 56 ares 96 centiares

Au 22 rue de Savigny

LOT NUMÉRO MILLE QUATRE CENT DIX SEPT (1.417) : un APPARTEMENT, au 8^{ème} étage du Bâtiment D 12, escalier D 12, porte gauche, comprenant suivant procès-verbal dressé par Me Stéphanie ROBILLARD, Huissier de Justice Associé à ROSNY SOUS BOIS (93), en date du 21 décembre 2021 : entrée, chambre au fond à gauche avec placard, chambre du milieu, chambre à droite, cagibi, salle de bains, WC, salon avec accès au **BALCON**, cuisine. Le tout d'une superficie de **74,53 m²**

LOT NUMÉRO DEUX MILLE NEUF CENT CINQUANTE TROIS (2.953) : Un PARKING, au rez-de-chaussée du Bâtiment M.

LOT NUMÉRO DEUX MILLE NEUF CENT CINQUANTE QUATRE (2.954) : Un PARKING, au rez-de-chaussée du Bâtiment M.

LOT NUMÉRO MILLE DEUX CENT TRENTE SEPT (1.237) : une CAVE portant le numéro 82, au sous-sol du Bâtiment D 10, escalier D 10.

Selon même PV, les lieux sont loués et occupés

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES** de la Résidence dénommée « LE GROS SAULE » sise 2-50 avenue de Savigny, 1-3 allée des Genêts (93600) AULNAY SOUS BOIS, représenté par son Syndic en exercice, la société CITYA IMMOBILIER PECORARI, SARL au capital de 1.344.255 euros, immatriculée sous le numéro 411 301 039 au RCS de PARIS, dont le siège social est sis CITYA PLAINE SAINT DENIS – GIPSD, CITYA LE PRÉ, 9 rue de Joinville - 75019 PARIS, pris en son établissement CITYA LE PRE sis 7-9 rue André Joineau – 93310 LE PRÉ SAINT GERVAIS, dûment habilité aux termes d'une Assemblée Générale en date du 30 MARS 2018 – résolution n° 94, ayant pour Avocat Maître Florence LOUIS, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 32.000 € (TRENTE DEUX MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.200 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à PANTIN, le 24 septembre 2021, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Florence LOUIS

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ▶ À Maître **Florence LOUIS**, Avocat, 3 rue Charles Auray (93) PANTIN, **TEL. 01.40.11.74.20**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 21/00976) ▶ Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **lundi 15 novembre 2021 de 15h30 à 16h00**